

CULLETTIVITÀ DI CORSICA

ASSEMBLEA DI I ZITELLI

3^{EME} SESSION EXTRAORDINAIRE

11 JUIN 2025

N°2025/E3/04

MOTION

DEPOSEE PAR : LES ELEVES DES CLASSES DE CM1 ET CM2 DE CALENZANA

OBJET : INSTAURER UN NOUVEAU RYTHME SCOLAIRE AU COLLEGE

CONSIDERANT que le rythme scolaire actuel est trop fatigant pour les collégiens, entraînant une diminution de leur bien-être et de leur efficacité d'apprentissage,

CONSIDERANT que les élèves ont un besoin fondamental d'activités ludiques, sportives et créatives qui contribuent à leur épanouissement et à leur développement général,

CONSIDERANT que des recherches scientifiques démontrent qu'une alternance entre période d'apprentissage et moments de détente permet de mieux se concentrer et mieux mémoriser,

CONSIDERANT que des pays tels que l'Italie ont adopté un rythme scolaire condensé qui a montré des résultats scolaires optimaux,

L'ASSEMBLEA DI I ZITELLI

DEMANDE à l'Assemblée de Corse d'instaurer un nouveau rythme scolaire dans tous les collèges de Corse, incluant une concentration des matières dites scolaires de 8 heures à 14 heures et l'organisation des activités l'après-midi.